

Suivez les **restrictions et les mesures de santé publique relatives à la COVID-19** (<https://covid-19.ontario.ca/fr/mesures-de-sante-publique>) et **prenez rendez-vous pour vous faire vacciner** (<https://covid-19.ontario.ca/rendezvous-vaccin/>).

Publication des plans d'activités et rapports annuels de 2021-2022 : Bureau du lieutenant-gouverneur

Plans d'activités pour 2021-2022, résultats et retombées de tous les programmes provinciaux offerts par le Bureau du lieutenant-gouverneur en 2020-2021.

Vue d'ensemble

Sa Majesté Elizabeth II, Reine du Canada, est la souveraine et la chef d'État, et elle est représentée en Ontario par la lieutenante-gouverneure. La lieutenante-gouverneure est investie des responsabilités que lui confèrent la Constitution et son rôle de représentante officielle de la Couronne dans la province.

Le gouverneur général en conseil nomme les lieutenants-gouverneurs, dont les salaires sont payés par le gouvernement fédéral. Le gouvernement provincial subvient aux besoins de la lieutenante gouverneure, alors que le gouvernement fédéral fournit certaines ressources financières limitées pour couvrir les frais de réception de celle-ci et ses frais de déplacement.

Le rôle de la lieutenante gouverneure comprend plusieurs responsabilités importantes : représenter la Couronne en Ontario, appuyer les initiatives communautaires, reconnaître l'excellence et exercer un leadership public.

Mandat

La Reine du Canada, Sa Majesté Elizabeth II, est la souveraine et la chef d'État, et elle est représentée en Ontario par la lieutenant-gouverneure. La lieutenant-gouverneure est investie des responsabilités que lui confèrent la Constitution et son rôle de représentante officielle de la Couronne dans la province.

Dans son rôle constitutionnel, la lieutenant-gouverneure représente la Reine, nomme à titre de première ministre ou de premier ministre la ou le chef de parti qui a obtenu la confiance de l'Assemblée législative, fait prêter serment aux membres du Conseil exécutif, annonce les plans du gouvernement dans le discours du Trône, octroie la sanction royale aux projets de loi afin qu'ils deviennent lois, approuve les décrets et les nominations selon les recommandations du Conseil des ministres et convoque, proroge et dissout la Législature sur l'avis de la première ministre ou du premier ministre.

Dans son rôle représentatif et communautaire, la lieutenant-gouverneure représente la population de l'Ontario. Elle est l'hôte officielle de la province et accueille les membres de la royauté, les chefs d'État, les dirigeants mondiaux et les membres des corps diplomatiques.

La lieutenant-gouverneure met de l'avant et en lumière des questions qui revêtent un intérêt constant à l'attention des titulaires de fonctions vice-royales, notamment en ce qui concerne les relations entre la Couronne et les Autochtones, les Forces canadiennes, le civisme, les arts et le bénévolat. De même, elle met à l'avant-plan des questions d'intérêt personnel, qui sont actuellement axées sur la durabilité, la démocratie et la place de l'Ontario dans le monde.

Fonctions principales

Représenter la Couronne en Ontario

Le Canada est une monarchie constitutionnelle, et la Reine est la souveraine et la chef d'État. En Ontario, la lieutenant-gouverneure est la représentante de la Reine, tandis que le premier ministre est le chef du gouvernement. Dans le régime canadien de démocratie

parlementaire, le chef d'État (appelé communément «la Couronne») détient le pouvoir suprême au nom du peuple et en délègue l'exercice au gouvernement de l'heure.

Pouvoirs et responsabilités

En Ontario, la lieutenante-gouverneure exerce les pouvoirs de la Couronne, qui découlent de la constitution écrite, des conventions constitutionnelles et du droit législatif. Ces pouvoirs sont semblables à ceux de la Reine ou du gouverneur général en ce qui a trait au Parlement et au gouvernement fédéral.

La lieutenante-gouverneure:

- veille à ce que l'Ontario ait toujours en place une première ministre ou un premier ministre apte à obtenir la confiance de l'Assemblée législative;
- nomme les membres du Conseil exécutif (c.-à-d. du Conseil des ministres) sur l'avis de la première ministre ou du premier ministre;
- fait la lecture du discours du Trône au début d'une session parlementaire;
- accorde la sanction royale, dernière étape du processus législatif, aux projets de loi adoptés par l'Assemblée législative;
- convoque, proroge et dissout la Législature sur l'avis de la première ministre ou du premier ministre;
- déclenche des élections à l'Assemblée législative sur l'avis du Conseil des ministres, conformément à la *Loi électorale*;
- approuve les affaires du gouvernement, comme les règlements et les mises en candidature publiques, en signant des décrets sur l'avis du Conseil des ministres.

En s'acquittant de ces responsabilités constitutionnelles, la lieutenante-gouverneure se conduit de façon strictement non partisane. En faisant cela, la lieutenante-gouverneure veille à ce que la volonté démocratique de la population ontarienne et de ses représentants élus soit respectée et à ce que les conventions constitutionnelles de gouvernement responsable soient appliquées.

Statistiques

En 2020, la lieutenante-gouverneure a approuvé **1 807** décrets, dont 1 déclaration d'urgence en réponse à la pandémie mondiale de COVID-19.

- 72 proclamations (augmentation de 75 % par rapport à 2019);
- **579** règlements (augmentation de 70 % par rapport à 2019), dont 1 déclaration d'urgence;
- 73 lettres patentes et lettres de bail patentes établies sous le grand sceau en vertu de la Loi sur les terres publiques;
- 98 lettres patentes établies sous le grand sceau en vertu de la Loi sur les mines;
- une assermentation, soit celle du ministre des Finances;
- nomination d'un adjoint parlementaire;
- nomination de 15 sous-ministres;
- nomination de 14 juges de paix;
- nomination de 30 juges provinciaux.

La lieutenant-gouverneure a octroyé la sanction royale à **16 reprises** pour un total de **51 projets de loi**.

Engagement diplomatique

La lieutenant-gouverneure a rencontré, en personne et virtuellement, **16** membres de corps diplomatiques en 2020-2021.

1. Ambassadeur de la Côte d'Ivoire au Canada
2. Représentant en chef de la Délégation générale palestinienne au Canada
3. Consul général des États-Unis à Toronto
4. Consul général de l'Afrique du Sud à Toronto
5. Consul général honoraire du Liban à Toronto
6. Consul général de la Bulgarie à Toronto
7. Ambassadeur de la République de Corée au Canada
8. Ambassadeur de la Lituanie au Canada
9. Ambassadeur d'Haïti au Canada
10. Consul général du Japon à Toronto

11. Ambassadeur des Philippines au Canada
12. Ambassadeur du Vietnam au Canada
13. Consul général du Royaume-Uni à Toronto
14. Consul général de la Colombie à Toronto
15. Haut-commissaire de l'Inde au Canada
16. Consul général de la Jamaïque à Toronto

Administrateur

Si la lieutenant-gouverneure s'absente ou est malade ou incapable de s'acquitter de ses fonctions constitutionnelles, l'administrateur du gouvernement de l'Ontario peut remplir les fonctions de lieutenant-gouverneur.

En décembre 2017, le gouverneur général en conseil a approuvé un décret de nomination du juge en chef de l'Ontario et d'autres juges de cours de l'Ontario, par ordre d'ancienneté, afin d'agir à titre d'administrateur.

Reconnaître l'excellence

À titre de représentante de la Couronne, la lieutenant-gouverneure joue un rôle important en soulignant l'apport des Ontariennes et des Ontariens par l'intermédiaire d'un régime de distinctions honorifiques. Ces distinctions et prix renforcent le tissu communautaire de la province et aiguillent les aspirations des citoyennes et des citoyens. Ils permettent de reconnaître officiellement et publiquement l'excellence, les réalisations et les contributions de personnes exemplaires de tous horizons.

Lors des cérémonies de présentation qui se déroulent tout au long de l'année, la lieutenant-gouverneure est toujours très fière de faire valoir les mérites de ces gens qui ont fait leur marque dans leur collectivité.

À titre de chancelière de l'Ordre de l'Ontario, la lieutenant-gouverneure préside la cérémonie d'investiture annuelle des nouveaux membres. La lieutenant-gouverneure agit en outre à titre de présidente honoraire du Conseil consultatif des distinctions de l'Ontario et préside chaque année les cérémonies de présentation de plusieurs programmes de médailles de l'Ontario:

- Médaille du mérite civique de l'Ontario
- Médaille de l'Ontario pour les jeunes bénévoles
- Médaille de bravoure des pompiers de l'Ontario
- Médaille de bravoure des policiers de l'Ontario

La lieutenant-gouverneure présente également les récompenses officielles de l'Ontario:

- Prix d'excellence de l'Ontario pour les personnes âgées
- Prix Lincoln M. Alexander (efforts visant l'éradication de la discrimination raciale)
- Prix James Bartleman pour la création littéraire des jeunes Autochtones
- Bourse d'études Hilary M. Weston (à l'intention des étudiantes inscrites ou étudiants inscrits à un programme de deuxième ou de troisième cycle en travail social, dans le domaine de la santé mentale)
- Prix David C. Onley pour le leadership en matière d'accessibilité

Les lieutenants-gouverneurs qui se sont succédé ont créé des programmes de prix en partenariat avec des organismes indépendants pour reconnaître des réalisations dans divers domaines d'activité, notamment:

- Prix du lieutenant-gouverneur en matière de conservation du patrimoine ontarien (Fiducie du patrimoine ontarien)
- Prix du lieutenant-gouverneur pour l'excellence en marketing en Ontario (Economic Developers Council of Ontario)
- Médaille de distinction en administration publique du lieutenant-gouverneur (Institut d'administration publique du Canada en Ontario)
- Coupe du lieutenant-gouverneur – élevage de chevaux de sport (Royal Agricultural Winter Fair)
- Prix du lieutenant-gouverneur pour l'excellence des vins de l'Ontario (Ontario Wine Awards)
- Prix du lieutenant-gouverneur pour services émérites (Musée royal de l'Ontario)
- Prix du lieutenant-gouverneur pour l'excellence en conception architecturale (Ordre des architectes de l'Ontario)

En raison des répercussions de la pandémie de COVID-19, certains programmes de prix ont initialement été reportés; néanmoins, la lieutenante-gouverneure a présenté deux prix provinciaux (Prix Lincoln M. Alexander et Bourse d'études Hilary M. Weston), a annoncé les nominations à l'Ordre de l'Ontario pour 2019 et 2020 et a présenté la Médaille de distinction en administration publique du lieutenant-gouverneur, une distinction appuyée par la province.

La lieutenante-gouverneure de l'Ontario honore également les Ontariennes et les Ontariens qui reçoivent des prix d'organismes communautaires, comme Scouts Canada (prix d'aventurier de la Reine), les Prix du Duc d'Édimbourg, l'Ambulance Saint-Jean et les organismes sous patronage vice-royal.

En outre, la lieutenante-gouverneure peut présenter des distinctions nationales, notamment l'Ordre du Canada, des décorations pour actes de bravoure, la Médaille du souverain pour les bénévoles ainsi que des médailles commémoratives, et ce, au nom de la gouverneure générale.

Intervention contre la COVID-19

Depuis mars 2020, la pandémie mondiale de COVID-19 a grandement modifié les activités régulières de la lieutenante-gouverneure. Puisque pratiquement toutes les rencontres et réunions en personne ont été suspendues ou grandement restreintes, la plupart des activités publiques ont été annulées ou reportées. Sans attendre, la lieutenante gouverneure s'est adaptée en consacrant ses efforts à un éventail d'activités à distance et virtuelles pour appuyer l'intervention communautaire globale et voir à ce que les renseignements essentiels concernant la pandémie soient communiqués.

En réponse à la pandémie de COVID-19, la lieutenante-gouverneure a participé à de multiples engagements et initiatives spécifiques:

- Un partenariat avec Destination Ontario pour créer une série de vidéos sur l'agrotourisme faisant la promotion des producteurs agricoles, des marchands et des restaurateurs de l'Ontario. Ces vidéos ont été regardées **des dizaines de milliers** de fois sur toutes les plateformes de médias sociaux, en français et en anglais.
- **Des appels à propos de la COVID, 185 en tout**, faits dans tous les secteurs de la province pour comprendre les difficultés et préoccupations particulières de la population ontarienne ainsi que pour offrir de l'appui, dont un soutien moral. Parmi les groupes ciblés figuraient des administrateurs en arts, des dirigeants

communautaires, des directeurs en éducation, des premiers répondants, des représentants gouvernementaux, des administrateurs en soins de santé, des chefs autochtones, des chefs de file en matière d'innovation, des maires, des membres des médias, des militaires, des gestionnaires d'organismes sans but lucratif et des dirigeants du secteur privé.

- Une rencontre sur Zoom avec des mairesses de la province, pendant laquelle elles ont discuté des difficultés auxquelles elles étaient confrontées ainsi que de la baisse continue du nombre de femmes sur le marché du travail, de la violence envers les femmes et des moyens de soutenir la rue principale de leurs localités respectives.
- Un événement public international sur Zoom pour commémorer le 50e anniversaire de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, auquel plus de 1 200 personnes de l'Ontario et d'ailleurs ont participé.
- Un événement public sur Zoom pour célébrer le Mois de l'histoire des Noirs, dans le cadre duquel des dirigeants noirs du domaine des arts ont pu discuter de leurs expériences dans des fonctions de direction et de la façon de concevoir le leadership en période de changement; plus de 300 personnes ont participé à cet événement.
- On a demandé aux Ontariennes et aux Ontariens d'inviter la lieutenante gouverneure à leurs célébrations de la fête du Canada par Zoom, ce qui a donné lieu à une journée complète d'appels et de messages préenregistrés pour des familles, des particuliers, des villes et collectivités ainsi que des organisations; le tout a fait l'objet de **32 864** vues.

Engagement communautaire

La lieutenante-gouverneure met à profit le prestige de sa fonction à l'appui d'initiatives importantes, en suscitant le dialogue et en portant des enjeux à l'attention du grand public, conformément à ses domaines d'intérêt particulier comme la durabilité (plus particulièrement ses trois composantes liées entre elles que sont la prospérité économique, la gérance environnementale et la cohésion sociale) et la place de l'Ontario dans le monde. Elle entretient activement des contacts avec des personnes de toute la province et de l'étranger dans le cadre d'un dialogue constructif à propos de leur contribution possible et de ce qu'elles peuvent apprendre des autres en vue de relever les défis communs de notre monde interconnecté.

La lieutenante-gouverneure s'est engagée à favoriser une culture de réconciliation entre Autochtones et non-Autochtones en Ontario, en rencontrant régulièrement des

représentants de collectivités autochtones et en s'assurant, dans la mesure du possible, de leur présence lors de diverses activités.

Le 11 novembre 2020, dans le cadre de son travail continu de réconciliation avec les Autochtones, la lieutenante-gouverneure a présenté, dans ses appartements, du tabac cérémonial de la chapelle royale du Collège Massey de Toronto, aussi appelée en langue anishinaabek «Gi Chi Twaa Gimaa Kwe, Mississauga Anishinaabek Aname Gamik», ce qui signifie «le lieu sacré anishinaabek de la Reine», à la chef de la région de l'Ontario, Roseanne Archibald. Le tabac, qui provient des cultures de tabac de la chapelle royale situées à Waterdown, en Ontario, sera conservé au nom des Premières Nations de l'Ontario jusqu'à ce que la lieutenante-gouverneure puisse recommencer à rencontrer les gens des Premières Nations sur leurs terres traditionnelles.

La lieutenante-gouverneure apporte également son soutien à des initiatives portant le nom de sa charge, dont les Jeux du lieutenant-gouverneur du Variety Village (une manifestation sportive d'une journée pour les jeunes de toutes capacités) et les camps d'été du lieutenant-gouverneur visant la promotion de la lecture chez les Autochtones, lesquels sont administrés par l'organisme d'alphabétisation Collège Frontière.

La lieutenante-gouverneure entretient des contacts avec des jeunes de la province en prenant part à plusieurs activités de parlements modèles et en rencontrant régulièrement les personnes qui participent au Programme des pages de l'Assemblée législative de l'Ontario.

En plus de ces initiatives, la lieutenante-gouverneure agit à titre d'hôte ou participe en tant qu'invitée à l'occasion de centaines d'événements chaque année (à Queen's Park ou ailleurs) afin de faire la promotion du bénévolat, d'encourager le service communautaire et de soutenir des causes louables.

La lieutenante-gouverneure entretient également des liens actifs avec les membres des services en uniforme dans le cadre de nominations honorifiques (colonel du régiment Queen's York Rangers [1st American Regiment]) et par sa participation traditionnelle à des cérémonies honorant les anciens combattants et les premiers intervenants, et fait de même avec ses aides de camp et les bénévoles.

En 2020-2021, la lieutenante-gouverneure a rendu visite au régiment Queen's York Rangers pour le remercier de son service dans les foyers de soins de longue durée de l'Ontario.

La lieutenante-gouverneure continue la tradition de longue date qui consiste à accorder un patronage vice-royal à un grand nombre d'organismes sans but lucratif et d'organismes de bienfaisance enregistrés.

Dans le cadre de son engagement auprès d'organisations ainsi que d'Ontariennes et d'Ontariens du milieu du patronage, la lieutenante-gouverneure a participé à un programme avec l'organisme Concerts in Care; on a ainsi organisé des appels sur Zoom avec des foyers de soins de longue durée et l'orchestre symphonique de Toronto afin d'offrir une heure de musique et de conversation à des aînés de la province.

Statistiques sur l'engagement:

Au cours de l'exercice visé, le Bureau de la lieutenante-gouverneure a pu réaliser des engagements en ligne et en personne en suivant les protocoles de sécurité de la province, à savoir **796** engagements publics en tout (une augmentation de 15 % par rapport à 2019-2020) dans toutes les régions de la province, auxquels ont participé des Ontariennes et des Ontariens de tous les milieux et de tous les âges.

Dans les appartements de la lieutenante-gouverneure: 737

Dans la collectivité: 59

- Appels téléphoniques: 283
- Événements virtuels: 335
- Rencontres: 32

Pendant les mois d'été, la lieutenante-gouverneure a effectué une visite officielle (une diminution par rapport aux 10 visites faites l'an dernier), soit dans le canton de Killarney, qui célébrait son 200e anniversaire.

La lieutenante-gouverneure a également réalisé une visite dans la collectivité d'une Première Nation, soit la Première Nation de M'Chigeeng, pour représenter la population de l'Ontario aux funérailles de l'agent de la Police provinciale de l'Ontario Marc Hovingh.

Pour appuyer les administrations municipales et prendre connaissance des enjeux locaux, la lieutenante-gouverneure s'est rendue dans 10 villes et collectivités de l'Ontario : East Gwillimbury, Hamilton, Killarney, Otonabee–South Monaghan, Peterborough, Stratford, Sudbury, Toronto, Waterloo et Woolwich.

Communiquer avec les Ontariennes et les Ontariens

La lieutenant-gouverneure continue d'accorder la priorité à la modernisation des communications officielles avec les citoyennes et les citoyens de l'Ontario.

- Le site Web de la lieutenant-gouverneure continue de présenter régulièrement des mises à jour sur le calendrier des activités de celle-ci.
- La section du site Web présentant les renseignements au sujet des responsabilités constitutionnelles de la lieutenant-gouverneure et du rôle de la Couronne en Ontario est toujours très consultée par les médias, la population étudiante et le grand public.
- La lieutenant-gouverneure est toujours très présente sur ses comptes Facebook, Instagram, Twitter et YouTube.
- La lieutenant-gouverneure a enregistré **63** messages vidéo.
- La lieutenant-gouverneure continue de présenter des messages destinés à des organismes caritatifs lors d'événements spéciaux ainsi que ses meilleurs vœux aux Ontariennes et aux Ontariens qui célèbrent leur anniversaire de naissance (90 ans et plus) et leur anniversaire de mariage (50 ans et plus). En 2020-2021, son bureau a transmis **2 306** salutations et 47 messages à l'occasion de divers événements.
- Dans le cadre de son initiative de sensibilisation relative à la COVID-19, la lieutenant-gouverneure a organisé des tables rondes avec le National Ethnic Press and Media Council of Canada. Ces rencontres de type «conseil éditorial» avec des journalistes de médias ethniques lui ont permis de discuter de son travail et des thèmes associés à son mandat, de même que des questions d'intérêt courantes (notamment la COVID-19 et la lutte contre le racisme) qui touchent des groupes ethnolinguistiques particuliers de l'Ontario.

**Tableau 1: Dépenses prévues
du ministère 2021-2022 (M\$)**

Type de compte	M\$
Approbations – COVID-19	0,0
Fonctionnement	1,9
Immobilisations	0,0
Total	1,9

Lois

Les activités du Bureau de la lieutenante-gouverneure sont directement régies par la *Loi constitutionnelle de 1867* ainsi que des dispositions législatives fédérales et provinciales. Les dispositions législatives provinciales de l'Ontario qui s'appliquent à cette charge sont énoncées dans la *Loi sur le lieutenant-gouverneur*.

Loi sur le lieutenant-gouverneur

L.R.O. 1990, chapitre L.13

Attributions du lieutenant-gouverneur

1. Dans les domaines de compétence de la Législature, les attributions conférées ou acquises aux gouverneurs ou aux lieutenants-gouverneurs des provinces faisant maintenant partie du Canada ou d'une des provinces, notamment en vertu de commissions ou d'ordres, avant l'adoption de la *Loi constitutionnelle de 1867* ou au moment de celle-ci, sont transférées, dans la mesure où la Législature a compétence pour l'édicter, au lieutenant-gouverneur ou à l'administrateur actuel de la province de l'Ontario, au nom de Sa Majesté ou autrement selon le cas, et toujours sous réserve de la prérogative royale comme auparavant. *L.R.O. 1990, chap. L.13, art. 1.*

Commutation et remise de peine

2. L'article 1 est réputé viser également le pouvoir de commutation et de remise des peines infligées à la suite d'infractions provinciales ou d'infractions relevant de la compétence législative de la province de l'Ontario. *L.R.O. 1990, chap. L.13, art. 2.*

Personne morale simple

3. Le lieutenant-gouverneur en fonction constitue une personne morale simple. Les cautionnements, les engagements et autres effets qui, en vertu de la loi, doivent lui être soumis en sa qualité officielle le sont sous la désignation officielle de lieutenant-

gouverneur et il peut ester en justice et les recouvrer sous la désignation officielle de lieutenant-gouverneur. Ils ne peuvent, en aucun cas, être attribués ou acquis aux représentants personnels du lieutenant-gouverneur auquel ils ont été soumis lorsqu'il était en fonction. *L.R.O. 1990, chap. L.13, art. 3.*

Nomination de suppléants

4. Le lieutenant-gouverneur peut, sur l'avis et avec le consentement du Conseil exécutif, se nommer un ou plusieurs suppléants pouvant agir conjointement ou individuellement, pour l'Ontario ou pour toute partie de la province, afin de signer les licences de mariage, les mandats monétaires et les commissions en vertu de toute *loi de la Législature*. *L.R.O. 1990, chap. L.13, art. 4.*

Données financières détaillées

Tableau 2: sommaire – Fonctionnement par crédit

Crédits et programmes	Prévisions 2021-2022 \$	Variations par rapport aux prévisions de 2020-2021 \$	Variations par rapport aux prévisions de 2020-2021 %	Prévisions 2020-2021	Chiffres réels provisoires 2020-2021 \$
Charges de fonctionnement	1 903 500	0	0,0	1 903 500	1 903 500
Bureau de la lieutenante gouverneure					
Moins: Mandats spéciaux	0	0	0,0	0	0

Crédits et programmes	Prévisions 2021-2022 \$	Variations par rapport aux prévisions de 2020-2021 \$	Variations par rapport aux prévisions de 2020-2021 %	Prévisions 2020-2021	Chiffres réels provisoires 2020-2021 \$
Total à voter – Charges de fonctionnement	1 903 500	0	0,0	1 903 500	1 903 500
Mandats spéciaux	0	0	0,0	0	0
Total – Charges de fonctionnement	1 903 500	0	0,0	1 903 500	1 903 500

Tableau 3: Analyse des tendances historiques

Données d'analyse des tendances historiques	Chiffres réels 2018-2019 \$	Chiffres réels 2019-2020 \$	Prévisions 2020-2021 \$	Prévisions 2021-2022 \$
Total – Fonctionnement	1 759 036	1 957 011	1 903 500	1 903 500
Différence au chapitre du pourcentage d'un exercice à l'autre	S.O. *****	11%	-3%	0%

Tableau 4: Dépenses ministérielles réelles provisoires 2020-2021

Type de compte	Dépenses ministérielles réelles provisoires (M\$) 2020-2021*
Approbations – COVID-19	0,0

Type de compte	Dépenses ministérielles réelles provisoires (M\$) 2020-2021*
Fonctionnement	1,9
Immobilisations	S.O. *****
Effectif** (au 31 mars 2021)	10,0

*Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2021.

**Postes équivalents temps plein au Bureau de la lieutenant-gouverneure.

Pour obtenir de l'information financière supplémentaire, consultez les sites suivants:

[Budget des dépenses \(https://www.ontario.ca/fr/page/budget-des-depenses\)](https://www.ontario.ca/fr/page/budget-des-depenses)

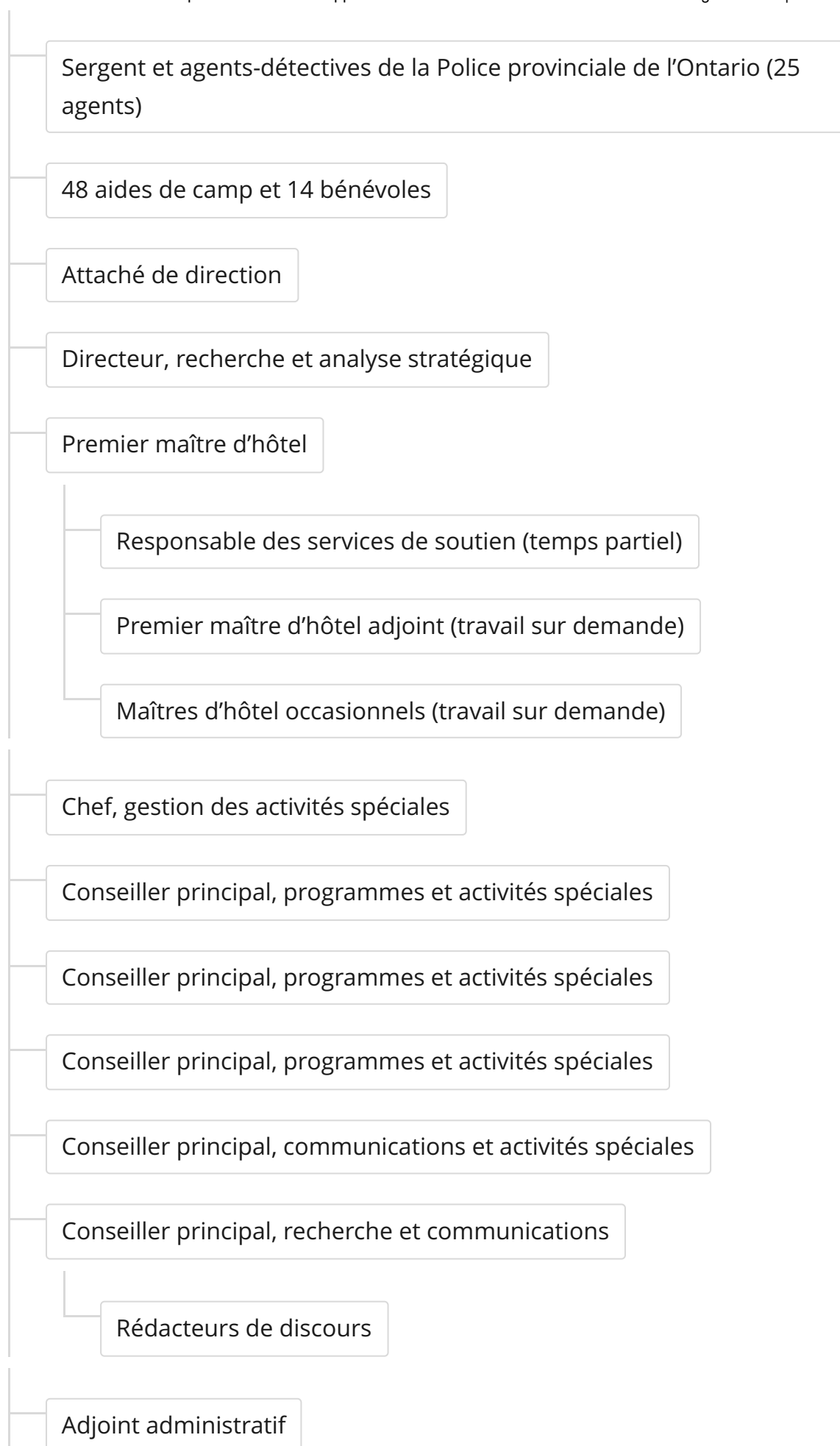
[Comptes publics de l'Ontario \(https://www.ontario.ca/fr/page/comptes-publics-de-lontario-editions-anterieures\)](https://www.ontario.ca/fr/page/comptes-publics-de-lontario-editions-anterieures)

[Budget de 2021 \(https://budget.ontario.ca/fr/2021/index.html\)](https://budget.ontario.ca/fr/2021/index.html)

Organigramme

Lieutenant-gouverneure

Chef de cabinet et secrétaire particulier



Adjoint de bureau (travail sur demande)

Stagiaire d'été

Mis à jour : 17 décembre 2021

Date de publication : 17 décembre 2021

[l'Ontario en bref \(https://www.ontario.ca/fr/page/lontario-en-bref\)](https://www.ontario.ca/fr/page/lontario-en-bref)

[accessibilité \(https://www.ontario.ca/fr/page/accessibilite\)](https://www.ontario.ca/fr/page/accessibilite)

[nouvelles \(http://news.ontario.ca/newsroom/fr\)](http://news.ontario.ca/newsroom/fr)

[confidentialité \(https://www.ontario.ca/fr/page/declaration-concernant-la-protection-de-la-vie-privee\)](https://www.ontario.ca/fr/page/declaration-concernant-la-protection-de-la-vie-privee)

[conditions d'utilisation \(https://www.ontario.ca/fr/page/conditions-dutilisation\)](https://www.ontario.ca/fr/page/conditions-dutilisation)

[© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2012-22](#)

[\(https://www.ontario.ca/fr/page/droits-dauteur-imprimeur-de-la-reine-pour-lontarioc\)](https://www.ontario.ca/fr/page/droits-dauteur-imprimeur-de-la-reine-pour-lontarioc)